
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 NOV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20.0862 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs du Génie Sanitaire, session 2020.

Ce sont :

INGÉNIEURS DU GÉNIE SANITAIRE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	CISSE SEYDOU	249039	20/01/83
2	COULIBALY BOUREIMA	260238 H	02/02/87
3	FORO JEAN	214825	10/11/84
4	LANKOANDE LARBA	281411R	31/12/84
5	MONDERE KIBSSA DENIS	332035L	09/10/81
6	OUEDRAOGO BILA GILBERT	326331E	31/05/89
7	TIENDREBEOGO OUSSENY	326315 A	09/01/89
8	TRAORE SAKONON	326322 A	20/08/86
9	YAMEOGO TEGAWENDE GASTON	223321F	07/02/82

Arrêté la présente liste à 9 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

INGÉNIEURS DU GÉNIE SANITAIRE

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon